

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 68 (1996)

Heft: 2

Artikel: Adéquation : mode de vie et plan du logement

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ADÉQUATION: MODE DE VIE ET PLAN DU LOGEMENT

Cet atelier centre sa réflexion sur les différentes fonctions que le plan exprime ou qu'on lui fait exprimer. Itérativement, on va chercher à savoir comment surmonter la rigidité du plan qui influe sur le mode de vie par les contraintes qu'il apporte et les relations qu'il propose entre les pièces.

Premier constat: la spécialisation des pièces, liée à des préoccupations domestiques qui institue une zone jour et une zone nuit. A l'évidence, la chambre d'enfant ne s'accommode pas de cette séparation.

Deuxième constat: l'utilisateur du même logement est une fois famille avec deux enfants, une autre fois famille monoparentale, une autre fois couple de personnes âgées, etc. Comment concilier ces besoins, sans

compter les différences culturelles, dans un même espace construit.

MIXITÉ, FLEXIBILITÉ

L'une des réponses proposées c'est la mixité de types de logements dans un même ensemble de bâtiments. L'autre est de privilégier des ensembles de logements au plan flexible, aux ensembles à plan différencié. Cette flexibilité permet aussi à l'habitant d'identifier son «chez soi», par là, le fidélise. La flexibilité favorise aussi la diversité des habitants, partant, réunit différents types de subventionnements et d'aides qui participent ensemble à l'abaissement des coûts.

La règle qui surgit c'est plutôt la flexibilité des logements que leur différenciation.

La présentation de plusieurs plans réunis par les animateurs de cet atelier, Marc Collomb et Maria Zurbu-

chen, étaye la règle énoncée et conduit à la conclusion ainsi énoncée:

«Les projets avec «plan neutre» permettent d'atteindre une qualité d'adaptabilité remarquable. Dans la réalisation d'un ensemble d'habitation, il convient de prendre garde à pouvoir conserver la richesse d'une mixité de catégories de personnes comme la ville est riche elle-même de sa mixité d'habitants et de fonctions. Cela évite les concentrations de personnes de même catégorie sociale, culturelle ou autre. La souplesse d'utilisation des logements, dont font preuve les habitants, favorise cette mixité comme l'adaptabilité du logement permet, par exemple, de suivre l'évolution d'une famille ou l'accueil de personnes de conditions différentes. L'adaptabilité permet une plus large variété d'utilisation»



Un modèle de maison à étages du quartier Halton Brook à Runcorn